

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00741
Numéro SIREN : 883 893 638
Nom ou dénomination : ATLAS 49

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 3277

ATLAS 49
Société par actions simplifiée
au capital de 4 500 euros
Siège social : 5 rue du Déry
Saint Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU
883 893 638 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le premier février,
A neuf heures,

Les associés de la société **ATLAS 49** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 5 rue du Déry Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU, sur convocation faite par le Président

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien MAIRESSE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Yohann DESBLÉ est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 450 actions sur les 450 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

J.M. V.D. A.M

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Albin, Claude, Ray MICHÉ

Né le 26 novembre 1989 à ANGERS (49)

De nationalité française

Demeurant 4 rue de Vernusson – 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Albin MICHÉ disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Albin MICHÉ aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Albin déclare accepter ces fonctions.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE

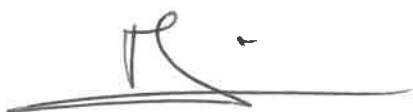
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

J. P. V. D.

A.M

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et par le Directeur Général nommé.

Le Président
Monsieur Julien MAIRESSE

A black ink signature consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line.

Le secrétaire
Monsieur Yohann DESBLÉ

A blue ink signature with a complex, swirling design.

Monsieur Albin MICHE
*Bon pour acceptation
des fonctions de Directeur Général*

A black ink signature with a stylized 'A' and 'M'.